# Langues nationales
# et efficacité de la formation technique des paysans au Burkina Faso


## Issa DIALLO-(1)


### Introduction

Le Burkina Faso est un pays pauvre. En 2003, 46,4 % de sa population-**(2)** vivait en dessous du seuil de pauvreté. Pourtant, on y mène des programmes de développement et les paysans sont organisés en groupements de producteurs pour améliorer leurs compétences et leurs performances. Les autorités, avec le concours des organismes internationaux, ont en effet pour objectif de combattre la pauvreté sous toutes ses formes et par tous les moyens.

Ces dernières années, les principales méthodes utilisées au Burkina Faso pour faire sortir le pays de la pauvreté ont consisté à renforcer les compétences des paysans au niveau organisationnel et à améliorer leur productivité grâce à des formations techniques. En milieu rural, ces formations sont souvent faites en français, langue officielle du pays. Or, la langue de communication quotidienne des paysans n'est pas le français, mais l'une des nombreuses langues nationales que compte le pays. Le fait de dispenser les formations techniques principalement en français n'a-t-il pas une incidence sur leur efficacité ? Ne limite-t-il pas leur impact et ne met-il pas en péril la pérennisation des acquis ?

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes intéressés aux formations techniques spécifiques visant le renforcement organisationnel des paysans producteurs, qui sont dispensées dans le cadre d'une structure associative - la Fédération des éleveurs du Burkina Faso (FEB) -, et d'un projet national de développement - Je Projet de développement de l'élevage du Soum (PDES)-**(3)** .

### Les formations techniques spécifiques

Les formations techniques spécifiques sont des formations données afin de permettre à leurs bénéficiaires d'atteindre des objectifs individuels ou collectifs, ou de combler des lacunes dans le cadre de leurs activités de production, de transformation, de fonctionnement ou de prestation de services.

Les formations techniques spécifiques ne visent donc pas l'acquisition d'une culture générale. En effet, quand on apprend à un producteur la technique du greffage pour qu'il produise lui-même ses manguiers greffés afin d'avoir l'espèce qui lui convienne le mieux, il s'agit d'une formation technique spécifique. En revanche, si la même formation est donnée à un élève dans le cadre de son cursus scolaire, elle ne mérite pas l'appellation de formation technique spécifique ; dans ce dernier cas, il ne s'agit plus de répondre à un besoin concret et précis.

D'une façon générale, les formations techniques spécifiques sont organisées en milieu rural pour favoriser le développement des paysans en comblant certaines lacunes préjudiciables à leur productivité-**(4)**.


1. Chercheur au Département de Linguistique et Langues nationales/CNRsT, Ouagadougou (BurkinaFaso), spécialiste de la langue peule.

2. Ministère de l'Économie et du Développement, 2003, p. 4.
3. Le Burkina Faso est subdivisé en quarante-cinq provinces, dont celle du Soum.
4. Issu d'une conception purement économique qui référait à la croissance de la production par l'industrialisation, le développement est défini de nos jours comme un processus conduisant à l'amélioration du bien-être des hwnains (cf. Notions d'écocivisme, Collection Écocivisme, La Voie verte d'Environnement, Canada http://atlenv.bed.ns.ec.gc.ca/french/udo/ primfrl. html

*Les formations techniques spécifiques à la FEB*

La Fédération des éleveurs du Burkina Faso est dirigée par un bureau élu à l'issue d'une assemblée générale-**(5)** ; elle poursuit quatre objectifs, dont celui qui consiste à capitaliser, diffuser, informer et former les membres des organisations d'éleveurs à partir des expériences pertinentes en matière d'élevage. Dans le cadre de ses activités, la FEB a organisé un forum à Fada-N'Gourma les 16 et 17 juin 2005. Afin de préparer les participants pour la suite des travaux, des formations techniques spécifiques ont été organisées sous forme d'exposés et de travaux de groupe-**(6)**.

**Plan de formation du forum de Fada-N'Gourma**

| *Nature de la formation* | *Thème de formation* | *Objectifs* | *Langue de formation* |
|---|---|---|---|
| exposés | l'élevage à cycle court et le foncier urbain | définir, préciser et analyser les problèmes d'insécurité foncière que connaissent les éleveurs de porcs et de volailles | français (nombreux termes juridiques) |
| travaux de groupes | les services offerts par la FEB | exposer les services que la FEB peut offrir à ses membres | français |

Les personnes présentes ont entendu trois exposés et ont été réparties en trois groupes de travail. Ces groupes étaient composés de la façon suivante :

Groupe 1: 48 participants dont 19 de langue peule ;
Groupe 2 :43 participants dont 22 de langue peule ;
Groupe 3 :44 participants dont 16 de langue peule.

Il y avait également des participants de langue moore et quelques francophones. On peut se demander pourquoi le forum s'est déroulé entièrement en français. On aurait pu, en effet, constituer un groupe de langue peule, un groupe de langue moore (langue nationale majoritaire) et un groupe de langue française.

*Formations techniques spécifiques au PDES*

Le PDES est un vaste projet de développement implanté dans le Sourn, une des provinces du nord du Burkina Faso, où 68,6 % de la population-**(7)** vit en dessous du seuil de pauvreté. Il en est à sa deuxième phase de réalisation.

Au cours de l'exécution des activités de la première phase du PDES (qui s'est étendue sur dix ans), des insuffisances ont été enregistrées, notamment un faible respect, par les groupements de producteurs, des principes et des règles de fonctionnement des groupements et des coopératives. Parmi les recommandations du rapport d'instruction de la deuxième phase, figure la restructuration de ces organisations de producteurs selon une approche participative et la responsabilisation de leurs membres.

5.À la dernière élection du bureau exécutif de la FEB, les délégués des éleveurs des différentes régions du pays étaient présents ainsi que le ministre de l'Élevage et de nombreux agents techniques de son ministère, venus pourdire toute l'importance qu'ils accordent à la Fédération.

6. CEFRAP/FEB, 2005 : 7, Rapport du premier forum tenu à Fada-N'Gourma les 16 et 17 juin2005.

7. Cf Ministère de l'Économie et du Développement, 2003.

Pour atteindre cet objectif, la composante « Restructuration et renforcement des organisations professionnelles agricoles » (appelée « composante D ») a été planifiée par le PDES et son exécution a été confiée à un bureau d'études qui travaille en étroite collaboration avec les autres partenaires impliqués dans le projet. Deux objectifs spécifiques lui ont été fixés :

1. les organisations professionnelles agricoles de la province du Soum doivent être restructurées sur des bases leur permettant de se maintenir au-delà du terme du projet ;
2. les organisations professionnelles agricoles et leurs organes doivent être renforcés dans leurs capacités d'organisation, de gestion et de négociation afin d'assurer et d'offrir durablement des services de qualité à leurs membres.

Dans le cadre de ces objectifs, le bureau d'études a organisé de nombreuses formations techniques spécifiques, dont des ateliers-(**8**).

**Ateliers de formation organisés par le bureau d'études**

| *Nature de la formation* | *Thème de formation* | *Objectif* | *Langue de formation* |
|---|---|---|---|
| Atelier | système de gestion comptable | concevoir et instaurer un système de gestion comptable et financière | Traduction français/langues nationales/français |
| Atelier | système de gestion financière | concevoir et instaurer un système de gestion financière | traduction français/langues nationales/français |

*Le système de communication dans les formations techniques spécifiques*

Que les formations, comme celles de la composante « D » du PDES, fussent dispensées dans des salles de conférence, sous des hangars ou à l'ombre des arbres, la situation de communication était la même :

- le formateur était un technicien supérieur ;
- la langue de formation était le français ;
- le niveau en français de certains participants était nul ;
- de nombreux participants étaient analphabètes-**(9)**.

Pour cette composante « D » du PDES notamment, les formateurs sont des techniciens supérieurs d'élevage qui s'expriment bien en français et maîtrisent leur sujet. Au cours des séances de formation, un « traducteur » / interprète, dont le niveau en français est celui des classes de l'école primaire, reprend en langue nationale ce que vient de dire le formateur. La communication s'établit donc sur quatre axes :

Axe 1 : du formateur au traducteur ;
Axe 2 : du traducteur aux paysans ;
Axe 3 : des paysans au traducteur ;
Axe 4 : du traducteur au formateur.

Sur chacun de ces axes, le « traducteur » occupe une place très importante. Il est omniprésent. C'est à lui que s'adresse le formateur pour se faire comprendre des paysans. Ces derniers s'adressent également à lui pour se faire comprendre du formateur. C'est dire que si le traducteur a bien compris le message du formateur ou des paysans, il peut éventuellement le transmettre convenablement.

8. Cf Projet de développement de l'élevage dans la province du Soum, 2004.
9. Rappelons que la consigne initialement donnée par le conseiller technique de cette composante était que les bénéficiaires des formations soient des alphabétisés. Ce qui impliquait qu'il existât suffisamment d'alphabétisés. Or tel n'est pas le cas dans la province du Sourn.

Même dans le cas le plus favorable, il y aura nécessairement des moments où il achoppera sur la traduction de certains concepts, pour lesquels il sera incapable de trouver sur-le-champ un équivalent dans la langue cible.

Dans le cas le moins favorable, mais pas le plus rare, où la compétence en français du traducteur est insuffisante, cela se répercutera sur tous les axes. On peut alors imaginer que les participants n'entendront que ce que le traducteur aura compris, dans la modalité sous laquelle il l'aura compris ; il n'y aura, dans le feu de l'action, aucun moyen de savoir s'il y a adéquation entre la parole du « traducteur » et celle du formateur.

Par ailleurs, pendant leurs interventions, les formateurs font usage d'un tableau en papier sur lequel ils notent au fur et à mesure les principaux points de leur propre exposé, ainsi que les traductions des principales interventions des participants, traductions faites par le « traducteur » de service. Ce support visuel est inutile pour la quasi-totalité des stagiaires, puisqu'ils ne savent ni lire, ni écrire en français. Ces notes constituent cependant pour le formateur une sorte d'aide-mémoire qui lui sert ensuite à rédiger son rapport de formation.

Au sein de la Fédération des éleveurs du Burkina Faso (FEB), les formations sont également dispensées en français. Les formateurs étant des spécialistes dans leurs domaines respectifs, le niveau de langue qu'ils emploient est généralement soutenu et comprend de nombreux termes techniques.

On perçoit mieux l'ironie de la situation quand on sait que le président de la FEB lui-même n'a pas fait d'études au-delà de l'école primaire. Il en est de même pour le secrétaire général. Quant au trésorier, c'est un autodidacte qui n'a pas passé un jour à l'école. La question qui vient alors à l'esprit est de savoir si le formateur ne prêche pas dans le désert, vu le nombre de termes techniques présents dans ses propos.

En somme, le système de communication dans les formations techniques spécifiques est défaillant. Les langues de communication ne sont pas utilisées à bon escient. Rien ne permet de dire qu'émetteur (formateur) et récepteurs (paysans) sont sur « la même longueur d'onde », ce qui amène à s'interroger sur l'impact réel des formations techniques spécifiques dans la lutte contre la pauvreté.

**L'impact des formations techniques spécifiques dans la lutte contre la pauvreté**

Les formations techniques spécifiques s'inscrivent dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Toutefois, leur incidence semble compromise par les barrières linguistiques existant entre les formateurs et les personnes censées bénéficier de leur enseignement.

*Les limites des formations techniques spécifiques, liées à l'analphabétisme*

De nombreux bénéficiaires des formations techniques spécifiques, hommes et femmes, sont analphabètes ; ils ne savent ni lire ni écrire en aucune langue. Sachant qu'il y a des analphabètes parmi les plus grands opérateurs économiques du Burkina Faso, nous n'irons pas jusqu'à dire que l'analphabétisme est un obstacle insurmontable à la réussite personnelle. Cependant, dans le cadre des formations techniques spécifiques, l'analphabétisme reste un véritable problème ; en effet, les formations étant théoriques, elles nécessitent des prises de notes ou une grande capacité de mémorisation. On peut, certes, retenir beaucoup de choses en un temps record, avec de l'entraînement, mais le plus difficile est de les retenir de façon définitive.

Pour pouvoir soulager la mémoire, il faut savoir lire et écrire dans une langue que l'on maîtrise. On peut alors prendre des notes auxquelles on se référera dès qu'on en aura besoin. On peut aussi consulter des fiches techniques ou d'autres documents écrits remis à l'occasion des formations. L'analphabétisme (en français ou en langue nationale) réduit donc considérablement les chances de tirer profit des formations techniques spécifiques.

*Les limites des formations techniques, liées aux barrières linguistiques*

Si, au sein de la Fédération des éleveurs du Burkina, il se trouve des participants aux formations techniques spécifiques qui maîtrisent suffisamment bien le français, dans le cadre du PDES, les paysans ne s'expriment que dans les langues nationales. D'une façon générale, tous sont cependant confrontés à un problème de compréhension, auquel se surajoute celui de la « traduction » / interprétation.

**La compréhension**

Dans un pays où il est admis, par exemple, que le pouvoir se mange mais ne se partage pas, il n'est pas réaliste d'espérer, grâce à une formation de quelques heures, préparée entre les quatre murs d'un bureau, amener des gens à être démocrates, à comprendre que le pouvoir peut se partager, et qu'on peut l'exercer puis le passer de bon· gré à un autre. Un vieil adage de la scolastique le disait déjà : *Quid recipitur ad modum recipientis recipitur.* Il y a des préalables à respecter lorsque l'on veut intervenir sur les connaissances ou les conceptions d'une tierce personne. Le premier d'entre eux, le plus évident et pourtant le plus négligé, consistera à parler le même langage que son interlocuteur. Dans le cas contraire, la personne pourra-t-elle apprendre ce qu'elle ne peut pas comprendre ? Assurément non ! Un apprentissage ne peut avoir d'impact que si l'on a bien compris ce que l'on a appris. Pourtant, les « traducteurs » ne sont pas toujours suffisamment outillés, voire cultivés, pour comprendre ce qu'ils doivent traduire. Aussi, la traduction étant défectueuse, l'information est biaisée, mal énoncée, donc mal comprise. Il en découle que l'impact de la formation sur les bénéficiaires en pâtira car ils comprendront probablement autre chose que ce qu'ils devaient comprendre, ou même, ils ne comprendront rien du tout.

**L'interprétation**

Le technicien formateur et le paysan « bénéficiaire » de la formation appartiennent à deux univers de connaissances. Le premier possède un minimum de culture scientifique ou technique ; il a à sa disposition de nombreuses sources écrites auxquelles il peut se référer. Quant au second, généralement de culture à tradition orale, le choix de ses mots n'est pas forcément très rigoureux dans des domaines où il ne voit pas apriori la nécessité de l'être.

Lorsque, par exemple, dans le cadre du renforcement des compétences organisationnelles, le formateur parle de « secrétaire général » ou de « trésorier du bureau », le traducteur peul utilise respectivement les termes de *mbinndoowo* (litt. : celui qui écrit, par profession) et de *ndesoowo ceede* (litt. : celui qui garde l'argent). Or, dans l'esprit des Peuls, le *mbinndoowo* est le professionnel de l'écriture. Quant au *ndesoowo ceede*, c'est celui qui est chargé de garder l'argent chez lui. Pourtant, pour le formateur, le sens de « secrétaire général » ou de « trésorier » est plus complexe et correspond à des définitions précises, qui sont consignées dans les textes statutaires de l'association. C'est dire que, s'il est prévu que l'argent de l'association doit être gardé en banque, le trésorier n'en sera pas véritablement le dépositaire (*ndesoowo*). Par ailleurs, si l'on veut dire que le secrétaire peut suppléer le président en cas d'absence, alors, le terme de « scribe » (*mbinndoowo*) ne saurait recouvrir la valeur sémantique de « secrétaire ».

En somme, il y a risque de confusion dans l'interprétation des termes si le traducteur ne tient pas compte de la terminologie adoptée et consacrée de part et d'autre. En effet, comment peut-on parler des postes à pourvoir dans un bureau si l'on ne s'assure pas que le contenu des termes renvoyant à ces différents postes est déjà bien connu, et compris de la même façon aussi bien dans la langue source que dans la langue cible ? Autrement, il y aura malentendu : le formateur utilisera le terme dans le sens courant que lui donne le dictionnaire français ou dans le sens technique que lui confèrent les statuts de la structure associative, alors que le paysan, victime d'une traduction inadéquate dans sa langue, l'interprétera dans un sens dont le formateur n'aura peut-être aucune idée.

D'autre part, les emprunts des langues nationales au français peuvent créer une dangereuse illusion pour le locuteur en langues nationales ; il aura tendance à penser que le mot français entré dans sa langue a le même sens en français que dans la langue nationale. Ce n'est pas forcément le cas, et l'on constate souvent de sérieux glissements de sens dans les emprunts français présents dans les langues nationales. À titre d'exemple, un formateur avait laissé entendre un jour que, pour réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs, il faudrait que l'État ait une « politique claire » en la matière. « Politique » ayant été repris par *politikki* en langue peule, l'un des auditeurs a alors demandé si une « politique » pouvait être claire, *politikki* étant synonyme en *fulfulde*, de « mensonge », « magouille », « corruption », « coups bas », etc. Pourtant, en français, « politique » ne signifie rien de tout cela.

On rappellera, comme autre exemple, l'interprétation que les généticiens ont de la notion de « résistance » des insectes aux insecticides, qui est toute différente de celle des paysans producteurs de coton-**(10)**.

Il faut donc obligatoirement que le formateur ait, au-delà de ses connaissances techniques, des connaissances linguistiques suffisantes pour éviter les nombreux pièges sémantiques auxquels donne lieu la situation multilingue du pays.

**Efficacité des formations techniques scientifiques**

Vouloir renforcer les compétences des paysans producteurs par des formations techniques spécifiques dans une langue qu'ils ne com prennent pas relève de l'utopie. On doit donc nécessairement en passer par une « traduction » ou plutôt une interprétation.

*Formations techniques scientifiques des paysans producteurs et traduction*

Au Burkina Faso, les paysans producteurs sont majoritairement analphabètes. Ceux d'entre eux qui ont eu la chance d'aller à l'école et qui peuvent s'exprimer en français de façon acceptable à l'oral et à l'écrit sont en nombre insignifiant. Les formateurs sont donc obligés de recourir aux services d'un traducteur qualifié.

Ce traducteur est chargé de reprendre en langue nationale ce que le formateur a dit en français, comme cela se fait partout ailleurs lorsque les personnes en présence n'ont pas de langue en commun. Toutefois, il se pose le problème de la qualification du traducteur. Celui-ci est volontiers considéré comme absolument polyvalent : il comprend tout en français, quels que soient les domaines abordés, et, parlant une langue nationale, il est donc capable de traduire n'importe quoi en cette langue. La réalité est bien différente, et l'on n'a guère de chance de trouver des traducteurs dotés de connaissances encyclopédiques dans deux langues différentes. Comment parler de « gestion comptable et financière », par exemple, si l'on n'en a soi-même encore jamais entendu parler ?

Le traducteur doit donc d'abord être formé et testé avant de se voir confier une tâche d'interprétariat. Certes, il n'aura pas besoin de savoir exactement ce qui différencie un virus d'un bacille ou d'une bactérie pour comprendre les différents modes de transmission du VIH et les expliquer dans une autre langue, mais il est nécessaire qu'il sache que le virus du SIDA existe bel et bien et qu'il y a des méthodes scientifiques qui permettent de le dépister.

De son côté, la personne qui participe à une formation technique doit avoir un minimum de connaissances dans sa propre culture pour pouvoir tirer parti de ce qu'on lui enseigne.

10. Cette notion de résistance n'est pas mieux comprise par les francophones natifs. Expliquée à des paysans dans une autre langue, elle devient encore plus opaque, du fait de l'explication populaire que les paysans donnent du phénomène (TOURNEUX 2004 et 2006).

*Formations techniques scientifiques et oralité*

Au Burkina Faso, le taux d'alphabétisation en milieu rural reste faible. Il était estimé à 12,5 % en 2003-**(11)**. L'écriture n'a pas encore pu compléter l'oralité, qui a son propre système de communication. Ce système est par ailleurs étroitement lié à l'organisation sociale. Au sein des réunions, par exemple, tout le monde n'a pas droit à la parole de la même manière. Et, dans un même contexte, les paroles des uns et des autres n'ont pas non plus la même importance ou le même poids. Chez les Peuls, par exemple, la belle-fille et la belle-sœur ne pourront intervenir dans un débat lancé par leur beau-père ou par le frère aîné de leur mari. De même, le neveu ne contredira pas l'oncle paternel.

En outre, le renforcement des compétences que l'on tente de mettre en place fait appel à des concepts nouveaux, inconnus de la société traditionnelle. Ainsi, on parle de gestion comptable, de gestion financière, de président, de secrétaire général, de trésorier, d'encadreur, de caution... Ces notions sont, en soi, assez simples à comprendre, lorsqu'on les explique dans le cadre de la culture occidentale. Toutefois, lorsqu'on les expose dans les cultures nationales, où elles n'ont pas traditionnellement d'équivalent, c'est une autre affaire. A la difficulté strictement linguistique s'ajoute la distance culturelle.

En somme, les formations techniques spécifiques en contexte d'oralité posent de multiples problèmes, dont on ne prend généralement pas la mesure. Le formateur doit, certes, être un expert dans son domaine, mais il lui faut aussi connaître le fonctionnement de la société dans laquelle il intervient ; il doit avoir une très bonne connaissance du français dit « standard » et être capable de déjouer les pièges tendus par le français local ; il lui faut aussi avoir au moins une idée de la langue de communication quotidienne du milieu où il intervient.

Au PDES tout comme à la FEB, le formateur est un technicien spécialiste de son domaine d'intervention, mais il ne semble pas faire grand cas des problèmes de communication, et il se repose entièrement sur le « traducteur », qu'il considère, par commodité, comme omniscient. Or, la communication à destination des paysans «ne peut être laissée à l'improvisation, comme c'est pourtant malheureusement le cas aujourd'hui. On estime en effet qu'un agent disposant d'une information technique qu'on lui a transmise en français, est capable de la traduire directement dans sa langue maternelle ou dans la langue véhiculaire de sa région. C'est une illusion totale » - **(12)**.

**Conclusion**

L'oralité est une réalité prégnante en milieu rural burkinabé. Les formations techniques spécifiques ne sauraient y être dispensées comme si leurs destinataires avaient tous des bases suffisantes pour les suivre, dans un cadre de communication qui n'est pas le leur.

Le système éducatif en milieu rural burkinabé n'est pas encore assez généralisé pour pouvoir inculquer à tous les enfants les connaissances fondamentales dans le domaine des sciences et des techniques ; il est donc inutile d'organiser des formations très techniques, du genre système comptable ou système financier, sans partir des systèmes traditionnels déjà connus et intégrés par les destinataires.

Par ailleurs, une formation technique spécifique ne doit être donnée, dans les sociétés où l'écrit n'a pas encore droit de cité, qu'avec le concours d'un communicateur maîtrisant la langue de formation et la langue des destinataires des formations.

11. Ministère de l'Économie et du Développement, 2003, p. 21.
12. TOURNEUX 2004, p. 9.

Autrement dit, il faut que les langues nationales occupent en ce domaine la place qui leur revient de fait dans la vie de tous les jours. C'est à ce prix que les formations techniques spécifiques deviendront des armes efficaces de lutte contre la pauvreté, en permettant au plus grand nombre d'acquérir les compétences nécessaires à l'amélioration de leurs conditions d'existence, au sens le plus large. Les ateliers et autres forums, qui prolifèrent au Burkina Faso comme dans d'autres pays de la région, donnant une impression illusoire d'activisme développemental, cesseront alors d'être de simples réunions formelles, où chacun ne vient que dans l'espoir de toucher sa petite indemnité journalière

**Bibliographie sommaire**


**CEFRAP/FEB**, 2005, *Rapport du premier forum tenu à Fada-N'Gourma* les 16 et 17 juin 2005, s.l., 80 p.

**DIALLO Issa**, 2005, Problématique du taux d'alphabétisation au Burkina Faso, in *Espace scientifique* 4, INSS/CNRST, Ouagadougou, p. 32-35.

**DIALLO Issa**, 2003, Pour une alphabétisation durable en milieu fulaphone, *Cahiers du CERLESHS* 20, Ouagadougou, puo, p. 67-82.

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU DÉVELOPPEMENT**, Institut national de la statistique et de la démographie, 2003, *Burkina Faso : la pauvreté en 2003* (version provisoire), Ouagadougou, 34 p.

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE** dans la province du Soum, Composante D, *Rapport d'activités du r' trimestre 2004*, Djibo, 11 p.

**SAWADOGO Kimseyinga**, 1997, *La Pauvreté au Burkina Faso : une analyse critique des politiques et des stratégies d'intervention locales*, Document de travail de l'ECDPM numéro 51, Maastricht, ECDPM, 52 p.

**SAWADOGO Kimseyinga**, **OUÉDRAOGO Jean-Bernard** et **THIOMBIANO Taladidia**, 1995, *Profil de la pauvreté au Burkina Faso. Une approche qualitative et quantitative*, Rapport à la Banque mondiale, Université de Ouagadougou.

**TOURNEUX Henry**, 2004, Comment parler de la résistance des insectes aux insecticides avec les paysans cultivateurs de coton, Communication présentée lors d'un atelier des projets GeRICo, [Gestion de la résistance aux insecticides chez les ravageurs du cotonnier en Afrique de l'Ouest] et CFC/ICAC/014, *Mécanisme et stratégies de gestion de la résistance des insectes d'intérêt agricole aux insecticides en Afrique et en Asie / Understanding an management of insecticide resistance of agricultural pests in Africa and Asia*, Ouagadougou, 6-10 décembre 2004, Burkina Faso, (cédérom).

2006, *La Communication technique en langues africaines : L'exemple de la lutte contre les ravageurs du cotonnier (Burkina Faso / Cameroun),* Paris, Karthala, 158 p